

La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

Octobre 2014

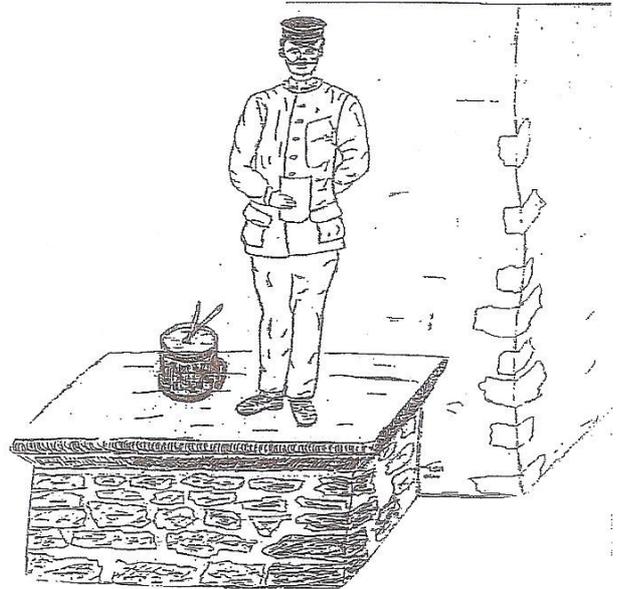
Adieu à la population !

Votre lettre trimestrielle de communication et d'information du village est publiée pour la deuxième fois sous sa nouvelle formule. Vous y lirez les nouvelles habituelles et des informations sur des thèmes bien spécifiques sans doute très attendues de vous tous

- La reprise du multiservices
- « les fiançailles au pays de l'Embuscadie entre Cossé-en-Champagne et Cossé-le-Vivien
- Le centième anniversaire de la « grande guerre ».

Nous vous en souhaitons « bonne lecture à tous »

Qu'on se le dise !



1914-18 / 2014-18 : Impact de la « Grande guerre » sur la vie à Cossé

Récemment, de nombreux livres et articles ont été consacrés à la Grande Guerre avec l'accent mis sur l'aspect stratégique avant tout puis l'intérêt a été porté sur le destin individuel des combattants. Mais on ne parle que très rarement de l'impact du conflit sur la vie des familles.

Des témoignages recueillis à Cossé auprès des personnes qui ont vécu cette époque permettent de découvrir la vie au village affectée par le départ des mobilisés et les moyens mis en place pour survivre pendant ces années de guerre.

Marie-Thérèse Byram vous en parlera le vendredi 24 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Cossé. Ce sera pour elle également l'occasion de vous dédicacer son livre « Cossé-en-Champagne - Vie quotidienne et moments historiques dans un village du Maine 1900-1950 ». Des exemplaires seront en vente pour ceux qui le souhaitent.

Les décisions essentielles du conseil municipal

Après la trêve estivale, les membres du conseil municipal se sont réunis le 4 septembre.

Afin de faciliter l'organisation de la journée des mercredis pour les parents, nous avons acté ceci : (à titre provisoire avec le Centre de Loisirs de Ballée, la commune de Ballée et celle de Chéméré le Roi)

7h30-9h00 : Accueil périscolaire par Marie

9h00-12h00 : Classe

12h00-12h30 : Accueil périscolaire par Hélène

Pour les besoins du mercredi après-midi :

12h00 : le minibus de la commune de Ballée emmène les enfants à la cantine de Chéméré le Roi

14h00-17h00 : Centre de Loisirs à Chéméré le Roi avec Rosen, directrice du Centre de Loisirs de Ballée.

17h00 : le minibus ramène les enfants à l'école de Cossé

17h00-18h30 : Accueil périscolaire par Hélène

Le coût global sera de l'ordre de 13 € par enfant.

Ce service est ouvert à tous les enfants de l'école, les familles intéressées sont invitées à réserver à la mairie au plus tard le lundi précédent le mercredi souhaité et à en informer l'école par un mot dans le carnet de correspondance.

La prise en charge des enfants à l'accueil périscolaire est une grande responsabilité et exige un personnel qualifié. En conséquence, le conseil a décidé de prendre en charge le plan de formation BAFA et BAFD de l'ordre de 800 €.

Prenez notes

L'agence postale sera fermée du 20 au 31 octobre 2014

Nous vous remercions de votre compréhension

A l'attention des riverains du Treulon (propriétaires et locataires).

Cécilia André du Syndicat Erve & Treulon, responsable de l'évaluation des travaux à réaliser sur les rives de l'Erve et du Treulon sera accompagnée des représentants de la mairie et des membres du Comité pour faire un diagnostic de l'état des rives du Treulon d'ici la fin de l'année, sur la commune de Cossé-en-Champagne. Des précisions concernant les dates vous seront transmises ultérieurement.

J-J Lissillour membre du Syndicat Erve & Treulon.

Père Mêle

Cet été a eu lieu le **5ème festival de BD** organisé par CHATEAU GONTIER et l'association BD du pays CHATEAU GONTIER.

Cindy BIGNON s'est inscrite au concours sur le thème du cheval. Celui-ci était ouvert à tous les jeunes mayennais âgés de 11 à 20 ans.

Cindy a remporté le 3ème prix "jeunes talents mayennais" dans la catégorie 16-20 ans.

Elle recevra sa récompense samedi 4 octobre au théâtre des Ursulines à CHATEAU GONTIER.

BRAVO et FELICITATIONS à Cindy !!!

Le mot de l'école

Voici la nouvelle équipe : Sophie Papazoglou assure la direction et prend en charge la classe de CP-CE1-CE2, Thomas Pavé prend la classe de CM1 et CM2 et Florence Jouaux conserve la classe des maternelles.

Rappel pour ceux qui veulent faire un tour sur le "Cossé Express", le blog de l'école : <http://passerelle.ac-nantes.fr/cosseexpress/>

L'équipe enseignante

Le mot de l'APE

Après l'élection du bureau de l'APE, une nouvelle année commence qui va être rythmée par quelques manifestations dont la vente de gâteaux bijoux en octobre, le spectacle de Noël le 6 décembre puis le rallye en mai 2015 et une fête de fin d'année scolaire.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager de bons moments en famille.

Les membres de l'APE

Atelier boxe française (TAP Rythmes scolaires)



Association des anciens combattants d'Afrique du Nord

Les cérémonies du 11 novembre seront organisées à Cossé-en-Champagne et à Saulges, le mardi 11 novembre 2014.

– 09h45 : cérémonie au monument aux morts de Cossé-en-Champagne

– 10h30 : messe en l'église de Saulges

– 11h30 : rassemblement au monument aux morts de Saulges

– 11h45 : Vin d'honneur au gîte du Val d'Erve à Saulges

Les membres de l'association AC-AFN de Cossé-en-Champagne et toutes les personnes désireuses de s'inscrire dans la démarche du devoir de mémoire sont cordialement invités.

Christian HERBERT, Vice-Président AC-AFN

Le mot du Club des aînés

Le concours de belote aura lieu les 10-11-12 octobre prochains à la salle des fêtes. Nous irons au théâtre à Brûlon le 19 novembre. Nous nous retrouverons comme tous les ans autour d'un repas convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année mais ne sommes pas en mesure de vous communiquer la date pour le moment. Nous ne manquerons pas de vous le faire savoir dans les meilleurs délais.

Le club est ouvert à tous, nous vous y attendons nombreux.

Les membres du club

Le mot du club "Gym à Cossé"

Les cours de zumba et gymnastique ont repris mercredi 17 septembre. Ils sont encadrés par Maryse Ferrant, habilitée à donner des cours de gymnastique et un enseignement de zumba aux adultes. Dès le premier cours, la salle était pleine. Nous rappelons que cette activité est ouverte à toutes personnes de plus de 15 ans. Maryse Ferrant n'a pas suivi de formation pour encadrer la zumba aux enfants. Nous sommes désolés pour toutes ces jeunes filles qui sont venues le premier soir et que nous avons été obligées de refuser. Peut-être devrions-nous penser à proposer un créneau ouvert aux plus jeunes? Pour ce faire nous devons d'abord trouver un animateur formé à la "zumba kid".

Bonne rentrée à tous!

Les membres du bureau "Gym à Cossé"

Le Mot du Comité des fêtes

Bilan positif pour cette année 2014 :

Belle assemblée et beau ball-trap grâce au beau temps et à la participation très active des nouveaux membres. L'assemblée générale aura lieu le samedi 6 décembre 2014 à 17 h, le lieu reste à définir. Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour l'année 2015. Quelques dates à retenir pour l'année 2015: La saint Blaise le 31 janvier ; Le voyage le 6 juin, cette année nous souhaiterions faire participer toutes les générations (faites vos suggestions) ; Le concours de pétanque le 4 juillet ; L'assemblée le 25 juillet et enfin le ball-trap les 5 et 6 septembre. Merci aux habitants de Cossé pour leur participation à toutes ces manifestations!

Les membres du comité des fêtes

Et puis encore

Le commerce multiservices

Comme vous avez pu le constater et le regretter, notre multiservices a fermé ses portes à titre provisoire. La reprise est en bonne voie, cependant les contraintes réglementaires liées au dépôt de bilan entraînent un retard dans la réouverture aussi bien pour le successeur que pour les fidèles usagers du magasin. Un mandataire judiciaire a été nommé, nous espérons un rapide dénouement de la situation. Nous n'avons pas pu garantir, à titre provisoire, le dépôt de presse et nous nous en excusons. Nos sincères remerciements à Paul et à Roland qui assurent le dépôt de pain dans la salle des aînés tous les jours de 9 heures à 11 heures jusqu'à la réouverture du commerce.

Monsieur le Préfet nous a demandé de procéder au renouvellement de **la commission de révision des listes électorales** à la suite des dernières élections municipales. En conséquence ont été nommés Isabelle Mauvieux, déléguée du préfet et Michel Poirier délégué du procureur du Tribunal de grande Instance. Mous remercions Isabelle et Michel d'avoir accepté cette responsabilité. Nous remercions également chaleureusement Madeleine Lemaître et Julien Bouvet qui ont assuré cette mission avec dévouement et assiduité pendant de nombreuses années.

Cette commission est toujours présidée par le maire.

Environnement

Le maintien de la qualité de l'espace propreté est l'affaire de tous. Nous ramassons de tout y compris des déchets de pharmacie vétérinaire pour équins notamment des seringues déposées dans un seau au pied des conteneurs, c'est inconscient et inadmissible. Tous les déchets qui ne peuvent être stockés dans les conteneurs doivent impérativement être déposés à la déchetterie. Elle est située à Ballée, ouverte tous les mercredis matins de 9h à 12h et samedis après-midis de 14h à 17h.

Malgré nos nombreux rappels, l'endroit mis à votre disposition pour déposer exclusivement les déchets verts sert malheureusement de décharge publique à certains, nous y retrouvons de tout là aussi (vieilles bâches, aspirateurs hors d'usage, planches de bois, etc...). Si cette déplorable situation devait perdurer, nous serions alors contraints d'interdire l'accès de cet espace au public et vous iriez déposer vos déchets verts à la déchetterie de Ballée.

La collecte des ordures ménagères

La gestion du ramassage et du traitement des ordures ménagères vise à apporter aux usagers le service le mieux adapté et le moins onéreux possible.

Sur la commune de Cossé-en-Champagne, le ramassage des ordures ménagères s'effectue de deux façons :

- En agglomération: une collecte en « porte à porte »
- Hors agglomération : les usagers transportent leurs déchets jusqu'à l'espace propreté.

Comme cela vous l'avait été indiqué il y a quelques années déjà, **il est envisagé à très court terme de supprimer le ramassage en « porte à porte » en agglomération.** La fin de cette prestation qui pourrait intervenir **dès janvier 2015** vise un triple objectif :

- assurer l'égalité de traitement entre les habitants en adoptant un régime unique,
- diminuer les coûts d'organisation et de fonctionnement de la collecte des déchets (économie de 25 € sur votre facture),
- aligner la commune de Cossé-en-Champagne sur le même régime que les autres communes du Pays de Meslay-Grez qui ont déjà abandonné le ramassage en « porte à porte » depuis plusieurs années (Epineux-le-Seguïn, Bannes, etc..).

Votre attention est également appelée sur les évolutions prochaines du principe de la collecte des déchets. En effet, comme vous avez pu le constater des aménagements ont été réalisés sur les équipements de l'espace propreté :

- pose de tambours sur les conteneurs limitant le volume des sacs en matière plastique,
- regroupement dans un même conteneur des corps creux (bouteilles plastiques, boîtes de conserve) et des corps plats (papiers, journaux, cartons).

La prochaine évolution du dispositif de redevance incitative consistera en la pose de lecteurs de cartes sur les tambours des conteneurs de manière à comptabiliser la quantité de sacs déposés et de facturer le juste prix pour chacun.

Ces équipements sont de nature à inciter les ménages à réaliser un meilleur tri sélectif des ordures.

A ce titre, faut-il rappeler que la majeure partie des déchets est constituée d'emballages (cartons, bouteilles en verre, matières plastiques) et que ceux-ci doivent être déposés dans les conteneurs réservés aux matières à recycler (le dépôt dans ces conteneurs est gratuit, leur financement est assuré par le recyclage).

En conséquence, plus vous trie, moins vous payez! Enfin, après ces quelques informations et rappels de bon sens, vous serez invités à faire preuve de civisme et d'entraide entre Cosséens et plus particulièrement envers nos aînés lorsque le ramassage en « porte à porte » sera supprimé.

Merci de votre compréhension.

Le conseil municipal

Comité 14/18

100 ans après cette « grande guerre », nous réactualisons les informations affichées sur les panneaux d'exposition situés dans l'église. Ces informations concernent les grands événements vécus sur le front entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1914 et le vécu de nos soldats cosséens.

Le 2 octobre 1914, quelques mois après l'ouverture des hostilités, le village de Cossé a enregistré son premier mort, Louis Lavriller puis Henri Lottin le 5 novembre et Marcel Pichon le 19 octobre.

Ces jours anniversaires, les drapeaux seront mis en berne sur le monument aux morts et le glas sonnera vers 17 heures.

Nous vous invitons à visiter cette exposition au cours de ces quelques semaines et à nous rencontrer si vous avez des informations à nous communiquer ou à les noter dans le recueil mis à votre disposition.

Dates à retenir

10-11-12 octobre : Concours de belote des aînés

24 octobre : Conférence : Impact de la « Grande Guerre » sur la vie du village

11 novembre : Commémoration de l'armistice

6 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants de l'école

Fiançailles entre Cossé-le-VIVIEN et Cossé-en-CHAMPAGNE



Le samedi 27 septembre 2014, une délégation du conseil municipal de Cossé-en-Champagne a répondu à l'invitation des organisateurs du Festival de l'humour à la campagne « Les Embuscades » de Cossé-le-Vivien.

Cette rencontre visait à officialiser dans un contexte humoristique, les fiançailles entre les deux communes que leur homonymie rapproche.

L'origine de ce rapprochement entre les deux communes remonte à mai 2014, l'initiative en revient aux organisateurs du festival « les Embuscades » de Cossé-le-Vivien.

L'objectif de la démarche visait au développement d'une relation entre les deux communes dans un cadre humoristique avec pour support la légende de Vivien l'écossais, personnage dont le patronyme est tiré du nom même de la cité de Cossé-le-Vivien et son territoire imaginaire l'Embuscadie.

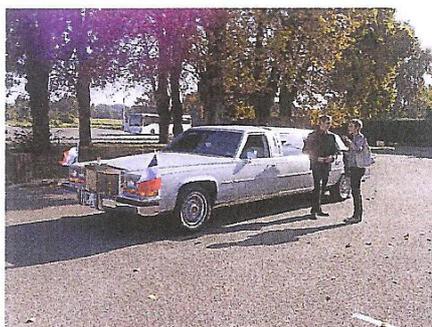
Il ne restait plus qu'à créer le trait d'humour qui réunirait les communes de Cossé-le-Vivien et Cossé-en-Champagne.

C'était chose faite lorsque l'idée est venue de créer un cocktail pour la circonstance :

Pour Cossé-le-Vivien et son écossais légendaire ce serait le whisky,

Pour Cossé-en-Champagne ce serait donc le « champagne ».

C'est dans ce cadre que le 27 septembre 2014, Cossé-le-Vivien et son écossais légendaire se fiancent avec Cossé-en-Champagne : « Lorsque le cep de vigne rencontre le grain d'orge !... » un cocktail surprenant, mais non moins succulent, qui annonce des fiançailles joyeuses et festives entre nos deux communes.



Accueil de Mme Morand avec une limousine Discours au pied de la statue de Vivien l'Écossais

De droite à gauche :
Mme Morand, maire de Cossé-en-Champagne
Mr Langoët, Maire de Cossé-le-Vivien
Mr Loury, directeur artistique du festival

Le festival de l'humour « Les Embuscades » est en constante évolution depuis 29 ans. Il regroupe de nombreuses prestations où l'humour reste le pivot de la programmation qui s'ouvre à des disciplines diverses du spectacle vivant : théâtre, concert, conte, clown, cirque, café-théâtre, music-hall et arts de la rue. Ainsi, durant trois semaines, les Reines et Rois du burlesque vagabondent sur le territoire « Embuscadien » : havre de paix, fait de partage, d'humanisme, de convivialité et de rire !

Ce rapprochement entre Cossé-le-Vivien et Cossé-en-Champagne laisse entrevoir à court terme la possibilité d'étendre le rayonnement du festival de l'humour jusqu'à notre commune où pourrait se développer l'idée d'une « journée de l'humour » autour de la musique et des arts de la rue.

Allocution de Mme le Maire

à l'occasion des « fiançailles » entre Cossé-en-Champagne et Cossé-le-Vivien

Samedi 27 septembre 2014

Permettez-moi, Monsieur le Maire, Madame la Présidente de l'Association des Embuscades, de vous féliciter de l'immense travail accompli pour ces journées de « l'Embuscadie » et de vous remercier très sincèrement de nous avoir convié à partager la traditionnelle fête annuelle du légendaire « Vivien l'Ecoissais », installé ici à Cossé-le-Vivien et dans ses alentours à l'issu d'un voyage fantastique !

Cossé-le-Vivien Cossé-en-Champagne

Certes Cossé-en-Champagne n'a pas la notoriété ni l'envergure de Cossé-le-Vivien, et oui ! sans doute n'a-t-il pas été visité par « Vivien l'Ecoissais » !

Notre petit village fier de ses 360 habitants environs (je fais le recensement chaque année pour la cérémonie des vœux... c'est facile me direz-vous...) est niché dans un coin de verdure, aux confins de la Mayenne, à la frontière de la Sarthe, proche de Sablé-sur-Sarthe (16 km).

Pourquoi le nom de Cossé ?

Tout simplement parce que notre village est né et s'est développé autour d'un riche terrien « Coccius » (selon les archives, les textes retrouvés les plus anciens datent des XI^e et XII^e siècles).

Pourquoi en Champagne ?

Tout simplement pour distinguer notre territoire de la belle et grande forêt de la Charnie toute proche. A Cossé, pas de très grands arbres... pas de forêt, le village est bâti sur du roc... traduit dans les textes anciens par « in campania », de traduction en traduction, devenu en Champagne.

Donc je vais vous décevoir : pas de champagne mais une « horrible piquette » comme le chante Jean Ferrat dans « la Montagne » et comme Jean Ferrat dans « la Montagne », « les gens ont quitté un à un leur pays pour aller gagner leur vie loin de la terre où ils sont nés »

Et oui... Cossé en Champagne a connu son apogée avant 1900 avec 1000 habitants environ grâce à la culture et au travail du chanvre et du lin (36 tisserands et 60 fileuses), grâce aussi à l'industrie de la chaux (3 fours à chaux et 7 chauffourniers) et à la mine d'anthracite de Juigné-sur-Sarthe près de Solesmes (21 mineurs). Il a bénéficié du premier four à chaux à feu continu grâce à l'anthracite.

Puis ce fût l'exode rural massif. La population est descendue à 271 habitants !

Pas de visite du légendaire « Vivien l'Ecoissais »... !

Mais nous sommes fiers que ce soient les seigneurs de « Coccius in Campania » qui aient donné naissance à la grande famille des Cossé-Brissac. (Généalogies Mayennaises de l'Abbé Angot)

De plus nous sommes fiers d'avoir découvert de véritables trésors ces dernières années et il en reste à découvrir.

Tous ceux qui veulent découvrir ou redécouvrir notre village avec ses murs en pierres, l'église et ses peintures murales d'une richesse extraordinaire et de qualité exemplaire seront les bienvenus. Je vous invite, Monsieur le Maire, Madame la présidente, mesdames et messieurs à continuer le voyage légendaire et fantastique de « Vivien l'Ecoissais » qu'il n'a pas terminé... !

Bienvenu à « Coccius in Campania »

Bienvenu à Cossé-en-Champagne

Donnons raison à la grande maxime de Maître Grégoire « Quand l'humour est partagé, l'amitié n'est pas loin ».

LA GRANDE GUERRE 14-18

La mer atteinte en octobre 1914, le front franco-allemand se stabilise dans la boue, de la mer du Nord aux Vosges, sur 750 km.

Le conflit a débuté à l'ancienne mode, avec cavaliers en gants blancs et fantassins en uniformes colorés (pantalons rouges chez les Français !)

Très vite, il change de nature. Des armes et des techniques nouvelles apparaissent au fil des mois : gaz de combat (voir Ypres), chars d'assaut, mitrailleuses, barbelés, aviation... Le premier combat aérien de l'histoire se déroule le 5 octobre 1914.

Le 3 novembre, l'Amirauté britannique fait miner la mer du Nord. Le Royaume-Uni compte sur sa marine pour protéger le pays et établir un blocus économique de l'Allemagne.

En décembre, les armées allemandes ont échoué sur tout le front des Flandres, enlisées dans les inondations et bloquées par les alliés embusqués à Ypres transformée en champs de ruines. Les armées franco-britanniques lancent une contre-attaque depuis les Flandres jusqu' à Verdun mais les allemands les arrêtent. La guerre des tranchées s'installe durablement de la mer jusqu'à la frontière Suisse. A la fin de 1914, la « mêlée des Flandres » inaugure la fin de la guerre de mouvement et des combats à découvert sur le front occidental.

Sur le front oriental, Hindenburg considéré comme un héros commande l'armée allemande face aux Russes.

Sur le front sud-est, les Turcs bombardent les côtes russes de la mer noire. L'empire Ottoman rejoint les Allemands et les Autrichiens dans la guerre.

En lutte contre l'Autriche, les Serbes reprennent Belgrade le 13 décembre 1914.



Carte envoyée à sa famille par Eugène Paris cultivateur à Ceslandes.

Nos Cosséens sous les drapeaux (nos poilus de 14-18)

Au lendemain de la Marne la ligne de bataille remontera progressivement vers le nord. Les antagonistes sembleront courir parallèlement à la mer.

Nous retrouvons les régiments (124 et 130èmes RI, où sont incorporés des Cosséens) dans la Somme. Au cours de la 1^{ère} bataille de Picardie le village d'Andéchy est attaqué le 4 novembre, **Francis RENOULT**, cultivateur de Cossé en Champagne est blessé à la nuque.

Même si le front de la Somme est stabilisé durant l'automne, les allemands ont reculé, la guerre continue. **Camille-Henri ARMANGE**, du régiment de hussards, est blessé le 17 décembre à Maricourt au nord-est de la Somme. Il était domestique à La Billotière.

La bataille d'Arras succède à la bataille de la Somme. **Eugène PARIS** est mobilisé dans la région d'Arras en décembre 1914. Sa famille recevra des cartes postales durant l'année 1915 représentant l'Hôtel de Ville et le beffroi d'Arras détruits en octobre 14.

Carte postale envoyée par Eugène Paris représentant l'Hôtel de ville d'Arras.



Où se trouve **Paul MOREAU**? Déjà blessé à Carlepont (Oise), il revient au front dans le Pas de Calais. Au cours de ce trimestre il sera blessé par balle à Monchy le 9 octobre 14 puis de nouveau par un éclat d'obus au Quesnoy le 30 octobre !

Nous pouvons situer notre tailleur de pierre à Monchy-au-Bois, ce village a totalement été détruit durant les affrontements et il s'y déroula une « trêve » la nuit de Noël 1914. Mais nous pouvons aussi le situer à Monchy-le-Preux, également proche d'Arras, des combats sanglants s'y déroulèrent. C'est à partir de ce village que les allemands bombardèrent Arras et détruisirent le beffroi. Cependant Monchy marque la limite de l'avancée allemande.

Il existe aussi dans ces régions plusieurs Quesnoy, **Paul MOREAU** était-il au Quesnoy en Santerre dans la Somme ? A la date de sa 3^{ème} blessure, le 30 octobre, les 124 et 130èmes RI participent à la prise de ce village.

Entre - temps, même si la lutte reste indécise, la cavalerie allemande s'étant infiltrée entre Arras et Dunkerque, les alliés doivent porter secours aux belges. Le 20 octobre, la mer du Nord est ainsi atteinte et la barrière dressée.

En Lorraine, **Octave JOLY** est blessé à Beaumont (Meuse). Situé sur le secteur de Verdun, ce village disparaîtra totalement sous l'acharnement des obus.

Non loin de là, à Forges et tout particulièrement dans le Bois de Forges se déroule de la mi-septembre à octobre 14 une bataille particulièrement meurtrière, **Adrien-Gustave BOUET**, cultivateur à La Forêt, y est blessé le 9 octobre.

Nous avons sonné le glas pour **Louis LAVRILLER** le 2 octobre. Il est mort à l'hôpital de Chalons-sur-Saône. Nous le sonnerons à nouveau pour **Marcel PICHON**, jeune cultivateur de 20 ans qui décéda à l'hôpital de Mamers le 19 octobre 1914. Nous pouvons nous étonner de son incorporation datant du 1er novembre 1914, il est « appelé à l'action par anticipation ». Puis ce sera **Henri LOTTIN**, 29 ans, décédé à l'hôpital de Chaumont (Haute-Marne) que nous commémorons.

Il sera apporté des précisions au cours de l'exposition concernant les termes soulignés dans le texte.